



**(CP 102.07): Vous travaillez comme ouvrier dans une carrière, cimenterie ou four à chaux (Arrondissement de Tournai) ?  
Votre salaire va augmenter !**

*E.R. : Johan Vandycke – Boulevard Poincaré 72-74, 1070 Bruxelles*

### **Pourquoi est-ce que ma salaire augmentera ?**

Votre salaire augmente parce 'que les produits dans les magasins deviennent plus cher (=indexation). Vos primes seront aussi adaptées.

### **Quand est-ce que je reçois mon augmentation ?**

Votre salaire augmentera le 1<sup>er</sup> octobre 2018.

### **A combien s'élève cette augmentation ?**

L'augmentation s'élève à 1%. Vous pouvez trouver les nouveaux salaires minimums et les primes ci-dessous.

Attention: il est possible que vous gagniez plus que le salaire mentionné ci-dessous (pour votre catégorie). Dans ce cas, votre salaire sera également augmenté.

<b>Exploitation et services généraux</b>	
Catégorie 3 (3 mois maximum)	16,0122
Catégorie 4	16,3153
Catégorie 5	16,7101
Catégorie 6	17,0770
Catégorie 7	17,4524
Catégorie 8	17,8361
<b>Entretien</b>	
Catégorie 5	16,8579
Classe A	17,0607
Classe B	17,4113
Classe C	17,7885
Classe D	18,1792
Classe E	18,5793
Classe F	18,9876
Classe G	19,4053

<b>Indemnités</b>	
Primes d'équipe: Equipes successives de 2 ou 3 postes	
Poste du matin	4,8092
Poste d'après-midi	4,8092
Poste de nuit	23,9100
<b>Autres Indemnités</b>	
Indemnité modification horaire	17,3339
Indemnité de déplacement	17,3339
"Casse-croûte" (chauffeurs)	1,25 euro/jour
Prime charbon	0,7411 euro/heure
Indemnité intempéries	2,9651 euro/jour
Travail du samedi	Supplément de 65%
Allocation complémentaire RCC	786,38 euro/mois + 53,14 euros

**S'affilier ?**

